

# Vous avez une idée, un projet **POUR VOTRE QUARTIER ?**



## Le Fonds de participation des habitants peut vous apporter un soutien financier

- une sortie avec les voisins
- une fête dans le hall de l'immeuble
- un vide-grenier...

# Le Fonds de participation des habitants (FPH)

## C'EST QUOI ?

Le FPH est une **aide financière** pour soutenir les projets collectifs et renforcer les liens entre habitants d'un quartier.

Par exemple :

une fête dans un immeuble,  
un débat entre habitants,  
un événement pour votre quartier  
(vide grenier...).

## C'EST POUR QUI ?

Le FPH s'adresse **aux groupes d'habitants qui ont une idée** de projet pour leur quartier.



## COMMENT ÇA MARCHE ?

Le FPH fonctionne grâce à **l'implication de bénévoles** qui sélectionnent les projets à soutenir via un comité de validation.

Il est doté par la Ville d'Angers d'un budget propre.

### Les étapes pour déposer un projet :

- 1- Demander la fiche projet soit par mail, soit venir la demander auprès de la maison de quartier Angers Centre.
- 2- Compléter cette fiche projet et la remettre à la maison de quartier.
- 3- Présenter le projet devant les membres du comité de validation de votre quartier qui vous rend réponse immédiatement.
- 4- Venir présenter votre bilan au comité de validation lorsque votre projet est réalisé.

Le comité de validation se réunit le quatrième jeudi de chaque mois.  
Les dossiers doivent être envoyés deux semaines avant cette rencontre.

**INFOS et RETRAIT du DOSSIER :**  
**MAISON DE QUARTIER ANGERS CENTRE**

[contact@aca-angers.fr](mailto:contact@aca-angers.fr)

12 rue Thiers - 49100 Angers

02 41 86 05 05 - [www.angers-centre-animation.fr](http://www.angers-centre-animation.fr)